J'HABITE LA RIVE DROITE ET J'AI BESOIN D'ETRE AIDE.E. DANS MES DEMARCHES

Que dois-je faire ? Qui peut m'aider ?

Permanences au centre social de Kerangoff
Rue Franchet d'Esperey

Crésus (association)

Conseils, informations juridiques et accompagnement des particuliers en situation de surendettement ou d'exclusion bancaire. Accueil, entretien, orientation, possibilité de microcrédit
Le jeudi de 14h à 18h sur RDV au 06 16 99 00 53
permanence@cresus-bretagne.fr

La Plume (association AGIR abcd)

Service gratuit et anonyme d'aide à la rédaction de courrier personnels et documents administratifs.
Mercredi de 9h à 11h30 –
laplume-kerangoff@laposte.net

CIDFF

Information et accompagnement des femmes pour la reprise d'emploi et la formation
Mardi de 9h30 à 11h30

PLIE (Plan local pour l'Insertion et l'Emploi)

Du pays de Brest : une action en direction des habitants du quartier de Kérangoff en recherche d'emploi depuis plus d'un an et bénéficiaires du RSA.
Le mardi de 10h à 12h tous les 15 jours.

SPAB

(Association Solidarité des personnes accueillies et accompagnées en Bretagne) Accompagner les personnes en situation de précarité, prévenir la mise à la rue, lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale
Lundi 9h-12h / 14h-17h et Mercredi 14h-17h
Tel : 06 05 51 63 07 - mail : assospab@hotmail.com

CSF (Confédération Syndicale des Familles)

Objectif de l'association : accompagner les familles, consommateurs, locataires
Jeudi de 14h à16h

CDAS Rive droite 25 rue Anatole France
02 98 45 16 54

Je peux être soutenu par un professionnel social ou médico-social du centre départemental d'action sociale

CIDFF

Information des femmes et des familles.
Permanence de la juriste le 1er et le 3éme vendredi du mois de 9h à 12h

PIMMS 198 rue Anatole France
02.29.02.83.37

Des accueils ouverts à tous pour un **accompagnement gratuit dans les démarches du quotidien**. L'appui de professionnel.e.s de la médiation pour faire le lien avec les services publics – **Information sur les tarifs sociaux de l'énergie et du transport, aide aux démarches administratives.**

Espace numérique à disposition et services de proximité (fax, mail, photocopies, vente de timbres, de titres de transport...)

Ce PIMMS est également un Relais Poste

Permanence du délégué du défenseur des droits : prendre rdv au PIMMS

Le Défenseur des droits est chargé de défendre les droits et libertés dans le cadre des **relations des usagers avec les services publics** (administrations de l'Etat, collectivités territoriales, établissements publics et organismes investis d'une mission de service public).